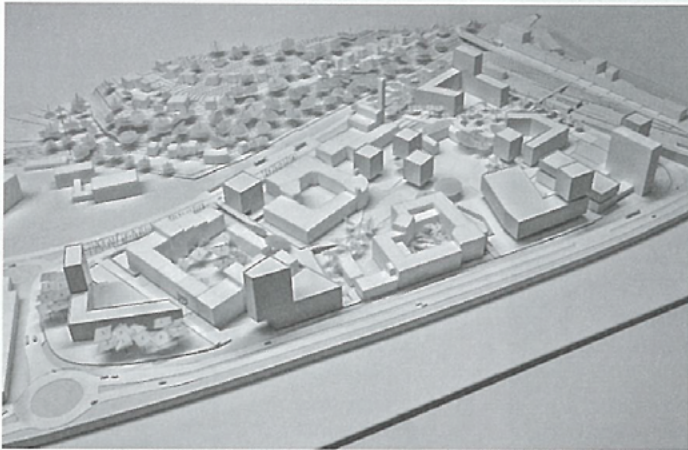


LE VAL BENOÎT

Érigée sur les terrains de l'abbaye du Val Benoît, site acquis par l'Université dès 1924, la nouvelle Faculté des sciences appliquées – dont l'ouverture devait initialement coïncider avec l'Exposition internationale de 1930 – rassemble l'ancienne École des Mines, alors dispersée. Témoignant d'une maîtrise d'ouvrage éclairée, associant un collectif d'architectes sous la direction du professeur en construction métallique Fernand Campus, épousant avec intelligence les 10 ha du lieu – dont l'abbaye et les arbres remarquables sont maintenus –, la faculté constitue, à son inauguration en 1937, une vitrine du savoir-faire universitaire, largement publié et aujourd'hui, l'un des plus remarquables ensembles d'architecture moderne en Wallonie. Bombardé par l'aviation alliée, le mini-campus est réhabilité dans l'immédiat après-guerre (1947). Le transfert de l'Université au Sart-Tilman – entamé dès 1967 avec l'Institut de chimie (17) – sonne le glas de son affectation. Si l'Institut de mathématiques (1964) est reconverti pour abriter le Service public de l'emploi et de la formation (FOREM) et l'École supérieure d'acteurs du Conservatoire royal de Liège (ESACT), les édifices emblématiques sont abandonnés en 2006. Rapidement pillé, le site est sauvé *in extremis* par un projet de reconversion mixte, autour de centres d'entreprises, porté par l'agence de développement économique pour la province de Liège (SPI). Sa conception est confiée, en 2012, à l'association momentanée Baumans-Deffet, Alain Dirix et BEL (bureau d'études Lemaire), en collaboration (consultants) avec Sébastien Ochej, Virginie Pigeon (Du Paysage) et Matriciel (développement durable). L'Institut de génie civil (2016) sera le premier reconverti, sur le principe d'un parc d'activité vertical. Outre des entreprises, ce bâtiment abritera également la Cité des Métiers de Liège. L'Institut de chimie-métallurgie sera ensuite investi. JHo et TM



Constitué de parallélépipèdes finement emboîtés, parés en béton bouchardé et largement vitrés – certains châssis atteignant 12 m sur 15 –, l'ensemble d'allure cubiste, dont la fonction régit strictement la forme, trahit l'influence d'Henry Van de Velde (Nouvelle Maison, 1928 ; maison Wolfers, 1930). Ancré sur pieux Franki, le complexe est surmonté d'une tour cheminée (50 m) cachant un gigantesque manomètre. Les grandes salles sont en plan libre : celle des chaudières s'étend, sans supports intermédiaires, sur 24 m de long, 18 de large et 14 de haut ;

elle supporte trois silos à charbon de 100 t chacun grâce à un assemblage de poutres en béton (système Freyssinet). Couplée à des fins didactiques à un laboratoire de thermodynamique, la centrale alimente les bâtiments en gaz, eau alimentaire, eau chaude pour le chauffage et électricité – dont le surplus pouvait être débité dans le réseau extérieur de distribution – au moyen de galeries souterraines, et comporte, à 35 m de hauteur, un réservoir d'eau pour faire face à un incendie. **JHo et TM**

Centrale thermoélectrique et laboratoire de thermodynamique

BÂTIMENT UNIVERSITAIRE

1932

— Albert-Charles Duesberg

Ing. : Fernand Campus

MO : Université de Liège

— Rue Ernest Solvay, 15

C 36



Inauguré après les premiers instituts, le bâtiment est une variante de ses deux voisins, en particulier celui de génie civil (C39), dont il adopte le plan : un carré traversé par une diagonale, aux entrées placées aux extrémités de l'axe. L'ossature est, ici, intégralement en béton armé. Les parements de briques font écho à ceux de l'Institut de chimie (C38), le béton bouchardé à la centrale thermoélectrique (C36). Les verrières convexes

des deux halls d'entrée signent l'originalité de l'édifice : celle à l'intérieur du site est spectaculaire, à la jonction des ailes, tandis que, côté Solvay, elle est plus discrète, s'enfonçant dans le coin tronqué de l'angle du carré. L'institut abrite les Départements de construction et technologie des machines, de moteurs à explosions et hydrauliques, de l'aéronautique et aérodynamique, métrologie et météorologie. **JHo**

Institut de mécanique

BÂTIMENT UNIVERSITAIRE

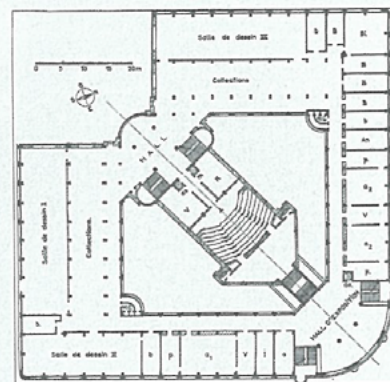
1932-1939

— Fernand Campus

MO : Université de Liège

— Rue Ernest Solvay, 21

C 37



R +2

Institut de chimie et de métallurgie

BÂTIMENT UNIVERSITAIRE
1930-1936

Albert Puters

Ing. : Fernand Campus (coll. Spoliansky, Peerelman)

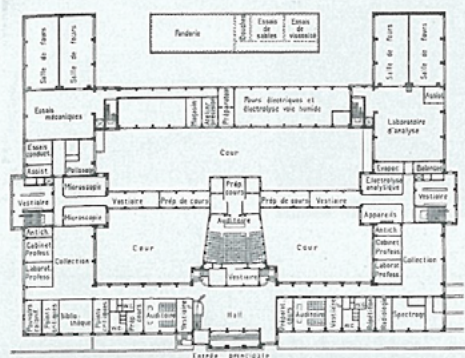
MO : Université de Liège

Rue Armand Stévert, 2

C 38

Albert Puters, professeur d'architecture civile, adopte un langage d'une éclatante simplicité : sur toute la longueur de la rue (100 m), le corps principal se déploie en vingt-cinq travées et trois niveaux, et est rythmé en son centre par le léger décrochement du hall d'accueil et marqué en sommet par une horloge monumentale. Aux extrémités, deux ailes en retour de 75 m délimitent l'espace intérieur, liaisonné par des bâtiments et conférant au complexe la forme d'un E, dont la lumière inonde largement les différentes branches. Abrisant les services de chimie analytique et industrielle, électrochimie, physico-chimie, métallurgie et sidérurgie, l'édifice est résolument fonctionnel : l'ingénieur-architecte prévoit une claire séparation des zones en fonction de leur destination. La distribution des activités, la réflexion sur l'éclairage, la circulation et les liaisons fluides entre les différentes zones concourent à créer un espace d'une

très grande efficacité, au plan très lisible pour les usagers, témoignant d'un souci d'harmonie, de confort et de simplicité. Les grands laboratoires, de 15 m en plan libre, sont regroupés aux extrémités des ailes latérales, tandis que les auditorioires et salles de cours le sont dans la principale. La plupart des espaces sont parfaitement modulables, chaque étage constituant un immense plateau une fois les cloisons abattues : cette flexibilité est obtenue grâce à l'ossature métallique structurale, enrobée de béton armé et foncée au sol par quatre cent vingt-six pieux Franki verticaux et inclinés. Perceptible à l'intérieur, le système constructif est masqué en façade par un parement de briques violettes. La pierre de taille est utilisée pour les soubassements, les marches d'escalier et les seuils de fenêtre, formant de longues lignes qui soulignent discrètement l'horizontalité de l'ensemble. JHo



R O



Très sobre dans sa conception, l'Institut de génie civil est sans doute le monument principal du site, dont Henry Van de Velde soulignera « l'exceptionnelle valeur ». Conçu par Joseph Moutschen, professeur à l'Académie royale des Beaux-Arts, il abrite également les Départements d'hydraulique, d'architectures civile et industrielle, d'exploitation des mines, de topographies et d'exploitation des chemins de fer. Construit sur fondations Franki et en structure mixte - ossature métallique enrobée et superstructure en béton armé -, le bâtiment est remarquable par sa luminosité : tous les locaux (halls d'accès, cages d'escalier, couloirs de circulation, bureaux, salles de cours, auditorios) bénéficient en abondance de la lumière du jour, dans un dispositif spatial ingénieux, à l'exemple du grand escalier éclairé au nord par un châssis unique de 22 m de haut ou de la salle d'exposition du deuxième étage, de 20 m de côté sans support apparent. En arpentant les 2 ha du bâtiment, l'utilisateur perçoit l'extrême diversité dans l'agencement des espaces, des perspectives et des vues sans cesse renouvelés sur la Meuse et le site. Cette apparente complexité est le résultat d'un subtil enchevêtrement de volumes, dont l'expressionnisme géométrique est d'une rare qualité. Le plan du bâtiment est pourtant simple, adoptant la forme d'un carré, auquel se greffe le bâtiment rectangulaire du laboratoire d'hydraulique. Ce carré délimite une cour intérieure, occupée

par deux grands auditorios superposés qui la traversent en diagonale. Aux deux extrémités, les angles accueillent entrées et circulations verticales, dont la finition intérieure est remarquable. Le grand hall côté Meuse affecte la forme d'un cube, celui donnant sur le site est un parallépipède rectangle dressé en hauteur. Pour rythmer l'horizontalité de l'ensemble, l'architecte crée des effets d'élanement par une série de traits verticaux : côté Meuse, quatre piliers partent du perron d'accès, prenant appui sur le voile de béton de l'auvent ; de l'autre, la verrière de la cage d'escalier est traversée sur toute sa hauteur par un pan de mur aveugle. Aux façades latérales, les travées sont soulignées par des piliers en relief. JHO



© Thomas Moor

Institut de génie civil

BÂTIMENT UNIVERSITAIRE

1936

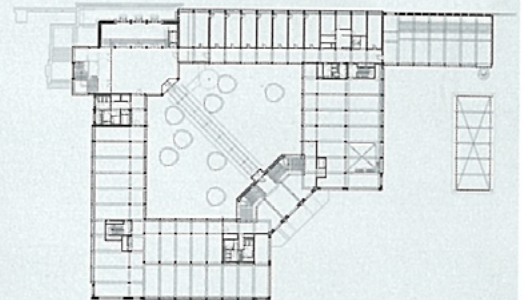
Joseph Moutschen

Ing. : Fernand Campus

MO : Université de Liège

Quai Banning

C 39



R O projeté (après transformation)



Esplanade Saint-Léonard

ESPACE PUBLIC

1994, 1998-2001

AM Arlette Baumans (coll. Hervé d'Oultremont, Xavier Delaval, Jean-Marc Schepers et Caroline Vervier), Aloys Beguin (coll. Anne-Michèle Janssen, Brigitte Massart), Anne Rondia

Ing. : BE Galère

Design : A. Baumans, A. Beguin

Paysage : A. Rondia

Urbanisme : A. Baumans, A. Beguin

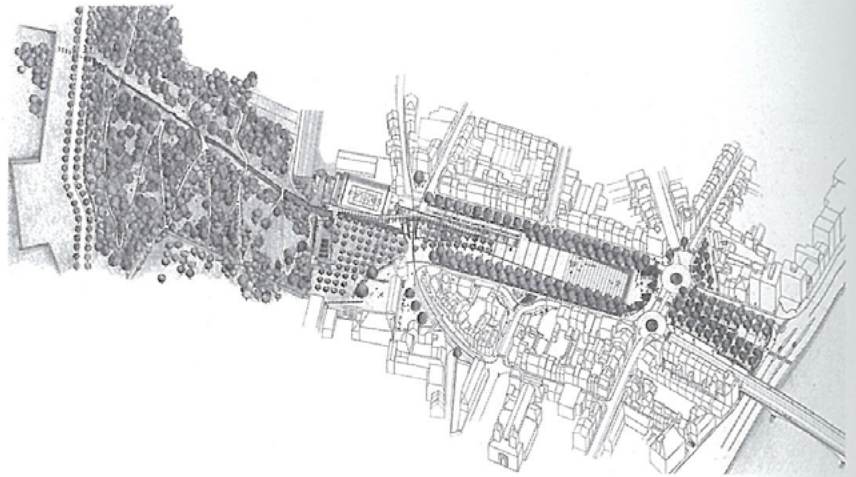
IOA : Eugène Savitzkaya

MO : Ville de Liège

Grand Prix européen de l'Urbanisme, 2006 – *lauréat* (cat. Conception urbaine) / Awards de l'Architecture belge, 2003 – *nominé* (cat. Constructions non résidentielles) / Prix de l'Urbanisme de la Ville de Liège, 2001 – *lauréat*

Esplanade Saint-Léonard

D 1



© Thomas Moor



Le site de la prison Saint-Léonard – démolie en 1981 pour un projet autoroutier – occupe une position stratégique : il articule la rencontre du faubourg populaire de Saint-Léonard avec le centre ancien (nord-sud) et empruntant le tracé de l'enceinte médiévale, celle du fleuve avec la colline (est-ouest). En 1994, afin de doter d'un plan global ces 6 ha de friche et répondre au désir citoyen d'espace public, la Ville initie un concours d'idées. L'équipe lauréate, retenue parmi cinquante-huit candidats, investit le lieu de façade à façade, autour d'une idée maîtresse : une *coulée verte* des coteaux à la Meuse, ponctuée de *salons urbains* définis en « une suite d'espaces publics, traduisant une progression de caractères, de l'urbain à l'intimiste, de l'architecture à la nature ». Les auteurs affinent leurs choix au gré de la concertation, multiple, intégrant pouvoirs publics, société civile et habitants. Côté Meuse, aux platanes de la place des Déportés (parking) et des aires pavées qui la jouxtent, succède l'esplanade : sous les sept auvents en cuivre prépatiné – halte par temps de pluie – elle embrasse un large espace en béton ocre, appropriable par tous, décliné en gradins, ceinturé d'érables et

de haies. À l'approche des coteaux, des pommiers gagnent pelouses et la plaine de jeux, comme cette passerelle en bois qui enjambe le bassin, empreinte de l'ancienne darse, et qui surplombe à son terme un terrain multisports. Le remarquable mobilier est conçu par l'équipe, comme les poubelles et luminaires. Au dessin et à l'entretien élémentaires, il combine acier galvanisé et afzelia, déclinant les différentes positions du corps : chaises longues, pans inclinés, adossiers, tables de pique-nique et un modèle de banc – la seule pièce de catalogue (Marina de Mobles) adoptée depuis lors par la ville pour ses autres espaces publics. Le poème incantatoire d'E. Savitzkaya épouse le sol sur 200 m (acier inoxydable découpé), activant la mémoire archéologique de la muraille et de la porte du XIII^e siècle, sans y être subordonné. Citée en Belgique et à l'étranger, l'esplanade doit son exemplarité tant à la maîtrise des enjeux et leur formalisation par ses concepteurs qu'à la dynamique vertueuse des acteurs publics et citoyens. Le projet précède l'ensemble des Coteaux de la Citadelle (A36, A38), qu'il accompagne avec justesse. TM



Maison Deflandre

HABITATION UNIFAMILIALE

1959

Nicolas Simon

MO : M. Deflandre

Avenue de l'Agriculture, 82

E 18



Le projet témoigne de l'habileté de l'architecte à tirer parti d'un modeste programme de logement - identiquement le même à celui des maisons mitoyennes de la rue et du quartier, la plupart réalisées par l'architecte Paul Polis - pour créer un petit événement plastique. La force de la composition, entre pleins de béton blanc et vides des ouvertures (fenêtres, porte), révèle un dessin parfaitement maîtrisé. L'ingénieuse exploitation de cette typologie de banlieue, destinée à la classe moyenne, est à rapprocher de celle que mène, dans la région, l'architecte Charles Dumont (M1) à la même époque. À l'arrière, un escalier sculptural donne accès au bel-étage au jardin. TM

Siège du Logis social de Liège

BUREAUX

2005-2008

Baumans-Deffet Architecture et Urbanisme

(Arlette Baumans, Bernard Deffet,

coll. Jean-Christophe Culot)

ing. : Jean Dehareng

MO : Le Logis social de Liège

Rue des Alisiers, 12

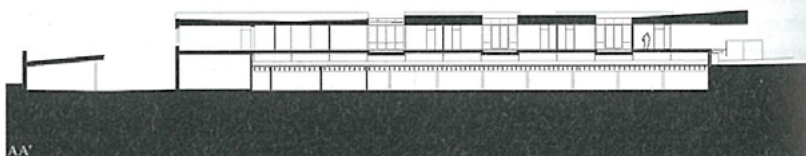
E 19

Au cœur d'un ensemble de logements sociaux des années 1950, la société a choisi d'implanter son siège sur une dalle de béton libre de construction, couvrant un parking à l'abandon (36 x 71 m). Bâti à cet endroit prend le risque de mettre en relation deux groupes d'individus dont les fonctions sont, par définition, en opposition : bailleur et locataires. S'appuyant structurellement sur le parking existant, l'architecture, qui se veut à la fois

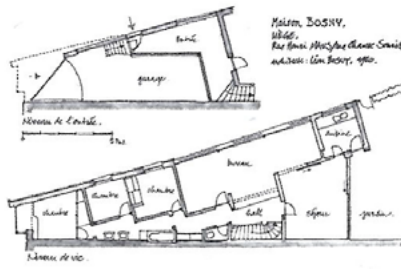
présente et absente, traduit ces dualités en déjouant le cadre de surveillance (panoptique de Bentham) que le Logis social aurait pu mettre en place envers ses administrés voisins. Les lauréats du concours articulent, au contraire, les services autour de patios intérieurs - et non en les orientant vers la cité -, de manière à atténuer les regards indiscrets et à conférer au lieu une identité propre, presque autonome. ACDB



R 0



La maison personnelle de l'architecte est avant tout un exercice passionnant de construction sur un terrain d'angle étroit, difficile et irrégulier. Elle affiche, côté rue, une largeur d'un peu plus de 2 m, alors qu'elle en déroule onze en façade arrière. Le long de l'escalier public (rue Chauve-Souris), elle se déploie sur 20 m. Le rez-de-chaussée est occupé par le garage et le hall d'entrée, accessible latéralement, qui dessert l'étage supérieur ; celui-ci accueille les pièces de vie : un bureau, une cuisine et trois chambres en enfilade, dont une, en encorbellement, vient refermer l'angle de la rue (fenêtre bow-window). Face à la colline, l'étage abrite le séjour et le hall de nuit, ainsi que les installations sanitaires. La maison est traitée en moellons et briques, sauf le long mur des zones de nuit, en béton de gravier, intégrant un claustra de lattes mobiles, ajusté depuis l'intérieur pour l'apport de lumière naturelle. Bien qu'auteur d'une œuvre confidentielle, Louis Bosny révèle un esprit particulièrement astucieux, comme dans son unique autre réalisation référencée, un immeuble à appartements - implanté sur une parcelle également hors norme - entre la place et le quai Sainte-Barbe (n° 24, 1957). **PF et TM**



Maison Bosny

HABITATION UNIFAMILIALE, BUREAUX
1958

Louis Bosny
MO : L. Bosny

Rue Chauve-Souris, 13

H 27

Vue depuis la rue, c'est une maison mitoyenne comme les autres, parfaitement intégrée à un environnement bâti des années 1950-1960. Excepté les lucarnes en débord de la toiture, la façade discrète, fermée, ne laisse en aucun cas filtrer le puissant nœud spatial au-dedans. Et pour cause : les zones de vie s'installent à l'arrière, généreusement ouvertes vers le sud et la nature environnante. Partageant le rez-de-chaussée et le niveau sous la rue, elles se développent dans un même espace, partiellement en mezzanine prolongée

par une terrasse arrière, bordées de hauts vitrages permettant à la lumière de pénétrer au cœur de l'habitation et de mettre en relation la maison avec le jardin. Si la partie située à front de rue - qui accueille au rez-de-chaussée les zones de service (cuisine, w-c, rangement pour vélos) et trois chambres à l'étage - est construite en matériaux lourds, revêtue de briques brunes, la structure du niveau supérieur est en bois et repose sur de fines colonnes métalliques, qui scandent l'intérieur, paré de béton brut. **ACDB**



Maison Salamun

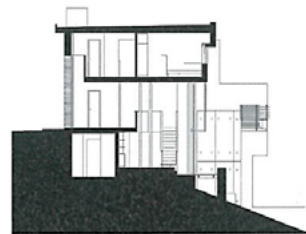
HABITATION UNIFAMILIALE
2002-2003

Benard Deffet
MO : B. Deffet

Prix de l'Urbanisme de la Ville de Liège, 2004 - lauréat (cat. Nouvelle construction - Prix de l'Urbanisme, Prix du public, Prix de l'Énergie)

Rue Henri Maus, 225

H 28



© Alain Janssens